

Paris, vendredi 6 février 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sargasses : le ministre délégué chargé des Outre-mer Jean-François Carencio réunit les acteurs du plan Sargasses

Face à la profusion des Sargasses dans les Antilles, le ministre délégué chargé des Outre-mer Jean-François Carencio a réuni les acteurs du plan Sargasses pour un deuxième COPIL, six mois après le COPIL extraordinaire du 1^{er} août 2022. Il a ainsi pu constater les avancées réalisées collectivement par l'État et les élus, à l'échelle de chaque île, et saluer la mobilisation de tous.

Comme annoncé en août dernier, des opérateurs uniques ou « service public anti-sargasses » se mettent progressivement en place. En Martinique et en Guadeloupe, pour centraliser les besoins, les moyens, les mesures et les responsabilités, ces services publics prennent la forme de Groupements d'Intérêt Public (GIP). A Saint-Martin et Saint-Barthélemy, les collectivités sont déjà structurées pour la prise en charge opérationnelle de la gestion des sargasses.

Les prochaines étapes de la lutte contre cette calamité ont également été définies :

- **L'expérimentation sur la collecte en mer des sargasses avec une ré-immersion et non un stockage à terre**, prévue en Martinique, devrait être lancée au plus vite. Dans une logique de coopération étroite, les résultats seront partagés avec les autres territoires.
- Les réflexions sur la **mise en place de barrages flottants visant à prévenir leur échouement sur les plages** se poursuivent, partout où ils sont possibles et pertinents, en fonction des données scientifiques et des technologies disponibles.
- Pour limiter la pollution des sols et les atteintes à la santé la prise en charge des sargasses échouées doit s'accroître. Le ministre a acté la **création d'une zone pilote de stockage par territoire, avec les préconisations de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris)**, afin de circonscrire les risques.
- Pour prévenir les expositions aux émissions de sulfure d'hydrogène (H₂S) et d'ammoniac (NH₃), un **déploiement massif de nouveaux réseaux de capteurs** et un remplacement des capteurs défectueux a été acté afin de renforcer et d'améliorer le dispositif d'information des riverains en cas de dépassement des seuils d'émission. Cette mise en place sera accompagnée d'une refonte du protocole d'alerte et une accélération des efforts de recherche.

Enfin, **les efforts doivent désormais se poursuivre dans un cadre international**. C'est la raison pour laquelle le ministre de l'intérieur et des Outre-mer Gérald Darmanin et le ministre délégué chargé des Outre-mer Jean-François Carencio ont demandé que la prochaine Conférence de Coopération Régionale Antilles-Guyane, qui se tiendra les 8 et 9 mars prochains en Guadeloupe, puisse traiter de ce sujet.

Contacts presse :

Carolina ECHANDIA

Conseillère presse et communication du ministre Jean-François CARENCIO : 0680 23 63 80

Courriel : nompresse@outre-mer.gouv.fr